

LE GROGNARD

MONTREAL, 9 SEPT. 1882.

C'est pour lui que ce morceau de musique à grand fracas est écorché par Mlle A...; pour lui que l'on expose dans toutes les pièces du logis les aquarelles et les pastels plus ou moins réussis de Mlle B...; encore pour lui que les couturières les plus en renom s'ingénient à parer Mlle C..., de façon à la rendre irrésistible; toujours pour lui qu'un ami capotisant trouve moyen de glisser dans une conversation quelconque l'éloge de Mlle D... dont le charmant caractère et l'éducation parfaite ne peuvent manquer d'assurer le bonheur de celui qu'elle choisira pour époux, éloge habilement suivi de l'énumération des biens-fonds et des capitaux nombreux que possèdent les parents de la jeune personne M. Lucien adresse un compliment banal à la virtuose inhabile, loue discrètement les dessins de Mlle B..., accorde un coup d'œil admiratif à la séduisante Mlle C..., écoute distraitemment le panegyrique de Mlle D..., et ne va pas au delà.

Il a vraiment de quoi désespérer, quand on voit un jeune homme invulnérable à tous les traits qui lui sont lancés; une seule chose peut adoucir le chagrin des vénérables matrones de Sainte-Amaranthe, c'est la certitude qu'aucune des jeunes filles en question n'obtient de préférence, et que le beau Lucien témoigne à toute la même indifférence polie. Celui qui l'aurait suivi dans l'intimité de la famille Le noir, eût pu cette indifférence se fondre devant Hélène; alors il laissait un libre essor aux sentiments nobles et délicats qui remplissaient son cœur, et répandait avec profusion les trésors de tendresse dont son âme était douée.

Hélène accueillait ce témoignage de sympathie avec l'aisance gracieuse qui lui était habituelle; une réserve peut-être même plus grande distinguait ses rapports avec le jeune Danval; toutefois un observateur attentif eût remarqué que, dans les réunions où le jeune notaire ne paraissait pas, elle était rêveuse, préoccupée et perdait cette gaieté naïve qui était un de ses plus grands charmes.

Blandine épiait avec anxiété chacune des impressions de sa sœur, cherchant sur son visage ingénu le reflet des sentiments qui agitaient ce jeune cœur.

A la fin de ce premier hiver, M. Danval demanda officiellement la main de Mlle Hélène; celle-ci fut appelée par son tuteur pour répondre à cette question. Aux premiers mots qui lui furent adressés, elle rougit, balbutia et finalement fondit en larmes.

«Peste soit des filles à marier! grommela en se retirant M. Le noir; avec les plus candides on ne sait jamais à quoi s'en tenir!»

A Continuer.

La *Minerve* à l'occasion de son anniversaire a publié une liste des journaux canadiens français, de Montréal avec la date de leur fondation. Avec la mesquinerie crasse qui la distingue notre comère du coin, a omis le *Grognard* dans sa nomenclature.

La *Minerve* après cinquante ans d'existence compte à peine 3,000 abonnés tandis que le *Grognard* a le triple de sa circulation.

Nous ne voulons blaguer ni le public, ni la *Minerve*. Nous alléguons un fait brutal comme un bâton et nous entendons le prouver.

Nous avons déposé à la Banque d'Epargne de la Cité et du District la somme de mille Dollars. Nous invitons les propriétaires de la *Minerve* à en faire autant. Si un comité composé de journalistes experts décide que la *Minerve* a une circulation qui excède la nôtre, notre dépôt de mille dollars lui appartiendra. Si l'organe conservateur ne peut pas prouver que son tirage est plus nombreux que le nôtre nous lui donnons notre dépôt.

Pour montrer au public que nous sommes sérieux dans notre défi nous publions ci-bas le certificat suivant:

Montréal 11 septembre 1882.
Je certifie que la somme de mille dollars a été déposée à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal par M. Hector Berthelot, éditeur de journal le *Grognard* en attendant la décision d'arbitres qu'il acceptera sur la circulation de son journal. Le dit dépôt n'est pas transférable.

C. D. BARBAU.

La parole est à la *Minerve*.
Si la réponse de la *Minerve* ne nous parvient pas dans 48 heures, nous retirerons notre dépôt. Nous n'aimons pas à laisser trainer notre argent dans les banques canadiennes.

COMTE DE LAVAL.

Le sort en est jeté, l'insignifiant personnage qui a nom Evariste Leblanc tient à tout prix à devenir député, et il veut imposer du Comté de Laval le supplice de sa candidature. Nos condoléances aux braves électeurs de ce comté qui auraient désiré élire M. Bastien par acclamation. M. Bastien est connu de tout le monde dans le district de Montréal. C'est un homme sans prétentions, ami de la classe ouvrière et des cultivateurs, un homme qui, par son énergie et ses capacités a su se créer une fortune qu'il emploie à faire du bien et à aider ses compatriotes. Il a siégé longtemps dans notre conseil de ville, et Montréal a profité de son expérience et de son dévouement.

Aujourd'hui M. Bastien demeure dans le comté de Laval; il est donc chez lui dans ce comté. M. Evariste Leblanc au contraire, associé du nom moins célèbre M. Boisvert, n'a aucun intérêt dans le comté et n'en aura probablement jamais. C'est pour cela en particulier, et pour bien d'autres raisons encore que cette candidature ridicule, nous répétons le mot avortera comme celles du Dr. Valois à Beauharnois, de M. Chagnon aux Deux Montagnes, de M. Corbeil à Hochelaga et de tant d'autres toutes aussi insignifiantes. Nous connaissons assez l'intelligence des éditeurs de Laval pour être convaincu qu'ils prendront des moyens de faire disparaître cette triste personnalité, avant même le jour de votation.

Théâtre Royal

La fameuse compagnie du *Jolities* à attiré des salles immenses au Royal cette semaine, mais ce n'était que mérité, car tous les artistes sont de véritables étoiles artistiques.

La semaine prochain MM. Baker et Farron, les célèbres comédiens Irlandais, apparaîtront dans deux pièces nouvelles. La réputation de ces fameux artistes est plus que suffisante pour garantir le succès de leur engagement.

RECTIFICATION.

M. Abraham, Rastoul, marchand de bottes sauvages de la rue St. Joseph, se plaint nous dit on, de ce que nous avons dit qu'il était propriétaire d'une petite terre dans la petite île Bizard. On nous assure que la terre de M. Rastoul, mesure bel et bien dix arpents de long sur un de large. On nous informe en outre que M. Rastoul est furieux contre M. Mousseau, et qu'il regrette amèrement d'avoir prêté l'aide de son cheval qui fait le tour du comté en une demi-journée, pour assurer l'élection du premier ministre, depuis qu'il a su que M. Mousseau s'était allié à MM. Mercier et Langelier pour abolir le conseil législatif. Lui qui a consenti à retirer sa candidature dans Jacques Cartier à condition que M. Mousseau le nomme Conseiller législatif. Pauvre Abraham!

Correspondances.

M. le rédacteur,

Je suis allé à *Larivée* des chars urbains sur la rue St-Joseph; j'y ai vu un homme qui est *Sauvé* parce qu'il a porté la robe; mais on m'a dit ensuite que lui *lui l'a plantée là*. (lui Laplante est là!) Cet individu est sorti de cage dit-on parce qu'il poignait d'habitude les meilleurs morceaux à

table. Il est jaloux d'un honnête homme auquel il a voulu monter une scie qui n'a pas de chemin, mais il n'a jamais eu de chicane avec ce triste sire de St. Cunégonde excepté quand il rentrait en lui-même. Monsieur qui accuse un homme généreux d'être mesquin n'est pourtant pas une grosse poche. Mais il ne faut pas lui reprocher cela à cause de l'usage extraordinaire qu'il en fait.

Allons monsieur, *Sauvez-vous*. Cachez-vous dans un de vos coins noirs ou vous avez vos entretiens particuliers. N'essayez jamais de votre sale bave sur un homme plus haut que vous. Il vous faudra lever la tête et tout vous retombera sur le nez.

Vous avez compris et vos connaissances du faubourg, vous feront faux bond parce qu'ils ne vous estimeront pas.

Je suis
SAUVEZ-VOUS.

C'est toi Jean Baptiste je t'avais toujours recommandé avant de partir de faire mon savon. Je le savais, mais tu a préféré faire à ta tête. Tu as mis une chaudière de blé d'inde à bouillir si tu en avais pas voulu tant tu ne seras pas obligé de payer l'amende. Si tu avais toujours continué ton ragout l'on ne seraient pas obligé de payer l'amende. On me dit que tu as acheté une étrille tandis que j'ai fait mon savon pour étriller les nègres.

(Communiqué.)

HONTE AUX CANADIENS.

Le *Grognard* a observé que tous les mouchards employés par le revenu pour faire payer l'amende aux aubergistes étaient des canadiens-français. Il n'y a pas un Ecossais, un Irlandais, un anglais, pas même un nègre qui exerce ce triste métier.

La dernière livraison de l'*Album des Familles* publie une pièce de poésie de M. Charles Ouimet. C'est une petite rêverie symphonique, pleine de fraîcheur et de grâce.

Seulement il est regrettable de rencontrer dans la seconde strophe un assemblage d'expressions qui vous font rêver à toute autre chose qu'à:

"*L'aste au dis que d'opale, qui lance son rayon pâle.*"

Voici cette strophe:
J'entends des bruits étranges,
"On disait des voix d'Ange,
"Chantant au fonds des Cieux!
"De la sainte phalange,
"C'est l'hymne de louange,
"Un écho des saints lieux."

Des vidanges ou lieu de voix d'Ange serait plus un harmonie avec le contexte.

Dimanche dernier au prône on a recommandé aux prières des paroisses de Trois Rivières MM. Hould et Cook, avocats, qui sont dangereusement malades en Europe.

BADINAGES

Un individu passe très-tard le soir le long d'un monument sur lequel sont écrits les mots: *Défense de...*, etc., etc.

Il regarde bien autour de lui s'il n'est pas vu, et il contrevient à la prohibition.

Puis il aperçoit au loin le képi d'un gardien de la paix et se sauvé à toutes jambes en se disant:

—J'ai donné une leçon au pouvoir!

* * *

On demandait à un vieillard de quatre-vingt-dix ans comment il faisait pour rester aussi vert et aussi robuste.

—Oh! c'est bien simple, répondit le nonagénaire, tous les soirs et tous les matins, je me frotte avec du vulnéraire suisse. Mais je dois avouer que, dès que j'ai eu quatre-vingts ans, j'ai entouré les femmes de mon plus profond respect.

* * *

On a dit beaucoup de choses sur Mme W.....; il ne faut en croire que la moitié.

Elle a, du reste, une façon aimable de parler de ses défauts.

Cet été, à Bade, une voisine de chambre l'accusait de ronfler.

—Je ne ronfle pas, dit-elle, je dors aux éclats.

* * *

Un écho du tribunal de simple police.

Un bon gros cocher est condamné à une petite peine pour expier une simple contravention.

—Pauvre France! où on sommes-nous! s'écrie-t-il on se retirant et d'un air profondément affligé.

* * *

A la porte de l'église d'un village de Normandie, le jour de la fête du pays.

—Papa, regarde donc le plumet du Suisse comme il est grand.

—En offre, mon ami. Mais ce n'est rien en comparaison de celui qu'il aura ce soir!

* * *

Le président à un témoin:

—Vous jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

Le témoin, troublé, mais convaincu, la main gauche sur son cœur:

—Oh! oui, monsieur le président... pour la première fois de ma vie!...

* * *

Deux enfants de cinq ans parlent d'avenir.

—Moi, dit Pierre, fils du colonel X..., je veux être soldat!—Et toi?

—Oh! moi, répond Paul, fils d'un ancien préfet du 16 mai, je veux être *destitué*!!!

* * *

—Ah! mesdames, disait l'autre jour Mme B... à ses amies réunies à dîner, en leur montrant sa petite fille, vous n'avez pas idée comme cette enfant est drôle et